

« La communauté unique en deux ou trois étapes »

Jean-Pierre Baeumler, maire de Thann, président de la Communauté de communes du Pays de Thann et du Pays Thur Doller :

La Communauté de communes du Pays de Thann a été constituée à l'échelle du bassin de vie et a peu à peu accru ses compétences. Equipements sportifs, culturels, environnement, économie, tourisme... On peut vérifier que c'est aujourd'hui une bonne formule, d'autant plus qu'elle préserve l'entité communale, la démocratie de proximité, tout en étant efficace. On fait à l'échelle communautaire ce que l'on ne peut pas faire seul.

Mais c'est vrai aussi qu'il faut aller plus loin dans certains dossiers, notamment aux transports. D'où les relations entre communautés de communes, notamment Thann et Cernay. C'est un choix politique que nous avons fait de mettre en place un équipement commun comme la station d'épuration. Idem pour la médiathèque... Dans le même temps, il y a le Pays Thur Doller. Plan climat, personnes âgées, économie... La



Jean-Pierre Baeumler.

structure met en cohérence les politiques des quatre communautés de communes, sans que l'on se marche sur les pieds. Il y a un vrai projet et le Pays Thur Doller est celui qui, en Alsace, a montré la plus grande cohérence dans son organisation. Seulement, on en voit les limites car on ne peut pas engager d'investissements. Sur ce dossier, il y a aujourd'hui deux

éléments nouveaux : d'abord la réforme territoriale qui se traduira par un poids plus important de la Région et un affaiblissement du Conseil général ; d'où l'intérêt à bien organiser nos territoires. Ensuite, la Carma (Communauté d'agglomération de la région de Mulhouse), avec 266 000 habitants, est en train de voir le jour. Tous réunis, nous comptons seulement 66 000 habitants. Nous ne peserons que si nous avons su créer un front unique et présenté un projet global de territoire, ce qui nous permettra alors d'engager un partenariat avec Mulhouse. Cela suppose des projets et des moyens, que nous ne pourrions obtenir que par la mutualisation avec, à terme, la fusion des quatre communautés de communes.

Cette communauté de communes unique peut se faire en deux ou trois fois, rassemblant peut-être Thann et Cernay d'abord puis les autres. Chacun doit peser le pour et le contre. Une chose est sûre : cela ne pourra pas se faire contre la volonté des acteurs. »

« Le territoire pertinent est celui du Pays »

Roger Gaugler, maire de Sickert, président de la Communauté de communes de la Doller et du Soutzbach :

« Sur le principe, je suis prêt à accepter une intégration dans une communauté de communes plus importante. Peut-être pas tout de suite cependant. Laissons les quatre communautés de communes conforter leur présence. Une communauté de communes, c'est un outil de l'aménagement du territoire et il est certain qu'on se rend compte, en travaillant ensemble dans le cadre du Pays Thur Doller qu'il faudra une vision à plus long terme et le territoire pertinent, c'est celui du Pays. C'est pour examiner les pistes de réflexion permettant de renforcer l'intercommunalité que nous nous retrouvons mercredi à Cernay.

À nos portes, Mulhouse est en train de construire un outil grand et fort. Nous ne pouvons rester inactifs à côté de ce poids lourd qui va aménager son territoire, se dé-



Roger Gaugler.

velopper et donc accroître son attractivité.

À une époque où l'argent public se fait rare, l'État et nos deux partenaires que sont la Région et le Conseil général voient plutôt d'un bon œil la perspective d'un rapprochement.

Au début, les communes ont

crain très fortement d'être diluées dans l'intercommunalité, alors même qu'elle reste la cellule de base de la démocratie française. Mais il ne faut pas raisonner en se repliant sur soi. Au contraire. Faisons en sorte que la commune reste et tire parti d'une intercommunalité renforcée. La question de la fusion sera posée aux renouvellements des mandats prochains. Aujourd'hui, le canton est une notion dépassée, uniquement basée sur un découpage administratif. Ce qui n'est pas le cas des communautés de communes dont le périmètre correspond aux bassins de vie.

Mais attention : l'intercommunalité, ce n'est pas une épicerie. Cela implique aussi une certaine solidarité. Cela ne signifie pas que chacun doit avoir sa piscine, son équipement culturel... Il y a un devoir de faire preuve d'une certaine intelligence d'appréciation dans l'aménagement d'un territoire. »

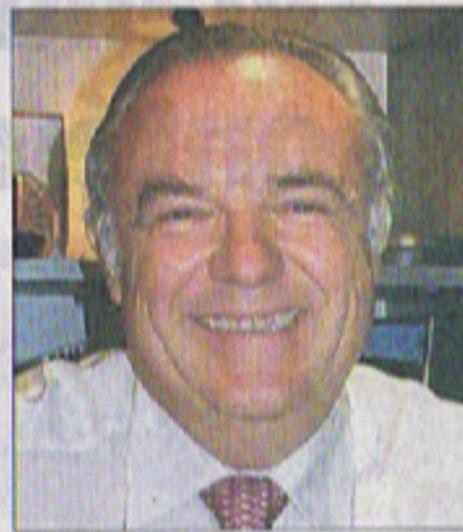
« Pour être plus fort, il faut élargir le périmètre »

Michel Sordi, député maire de Cernay, président de la Communauté de communes de Cernay et Environs :

« L'intercommunalité est un centre de décision de plus en plus intéressant. La commune restera pour les services de proximité au bénéfice de la population mais les décisions stratégiques, aux niveaux économique, logistique, touristique ou des transports, seront prises à l'échelle de la communauté de communes. C'est le bon centre de décision.

Ensuite, il y a une taille critique. Aujourd'hui, la com-com de Cernay, avec quatre communes et 15 000 habitants, c'est un peu juste par rapport aux défis qui nous attendent, notamment en matière d'aménagement du territoire. C'est pour cela qu'il conviendrait d'élargir le périmètre et de nous associer avec les voisins.

La réforme à venir sur les collectivités doit rationaliser l'organisation, avec peut-être, comme arrière-pensée, la volonté de diminuer le nombre des élus. Si l'on va



Michel Sordi.

vers une rationalisation et une simplification, mieux vaut anticiper. D'où la réflexion en cours avec nos partenaires à l'échelle du Pays Thur Doller.

Avec la Communauté de communes du Pays de Thann, on travaille déjà beaucoup ensemble : au niveau de la médiathèque, il existe un Pass commun et on a fait le

choix de la complémentarité des collections afin d'offrir l'éventail de choix le plus large possible ; entre le Relais Culturel et l'Espace Grün, il y a des partenariats et une programmation complémentaire ; on a construit en commun une station d'épuration, Thann manquant de place et nous ayant un terrain disponible...

Avec Thann, on travaille donc déjà très bien. Avec Masevaux aussi mais c'est plus au niveau du Pays puisque ce n'est pas un voisin direct. Mais on est, avec le président Gaugler, sur la même ligne, les uns et les autres ayant la même problématique. Avec François Tacquard et Saint-Amarin, on a moins de relations car ce ne sont pas nos voisins directs. Reste Wittelsheim qui va devoir choisir entre aller à Mulhouse ou chez nous. C'est pour en discuter que j'ai souhaité une rencontre des présidents des quatre communautés de communes avec le maire de Wittelsheim. Nous devons regarder comment, à plus ou moins long terme, nous pouvons trouver des synergies. »

« Pas sûr qu'une fusion serait un bien »

François Tacquard, président de la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin :

« Nous avons l'avantage d'avoir quatre communautés de communes cohérentes, avec chacune un bourg centre et environ 10 000 à 15 000 habitants. Ajoutez à cela la cohérence géographique et une carte qui correspond aux bassins de vie : Cernay, Thann, Saint-Amarin, Masevaux. On a donc quatre communautés qui fonctionnent bien et ont leur utilité. Alors doit-on vraiment s'unir pour aller plus loin ? C'est déjà quelque chose que nous faisons au sein du Pays, le Pays Thur Doller étant d'ailleurs le seul qui marche bien en Alsace.

Aussi j'hésite à aller plus loin et à envisager une fusion. L'outil pourrait être intéressant mais nous risquons de provoquer une perte sur le plan de la démocratie. Le risque est que les élus perdent l'adhésion des habitants. Dans une Communauté de communes, on se



François Tacquard.

connaît et on a des relations souvent fortes. À l'échelle du Pays, on ne se connaît plus.

À la Communauté de communes de Saint-Amarin, tous les maires sont membres du bureau. Nous ne pourrions plus le faire dans une communauté de communes regroupant les quatre com-com exist-

tantes. Je ne suis pas sûr qu'une fusion serait un bien ou que l'on gagnerait en efficacité.

Sans aller jusqu'à la fusion, on peut cependant renforcer l'intercommunalité. Pourquoi, par exemple, ne pas partager la taxe professionnelle à l'échelle du Pays ?

La fusion, selon moi, ce serait aller trop vite. Alors, bien sûr, si tous les maires de la vallée me disent qu'ils y sont favorables car ils y voient plus de solutions que d'inconvénients, je ne freinerai pas. Mais je pense qu'on peut déjà renforcer la cohésion et faire en sorte qu'au-dessus des communautés de communes, le Pays soit un véritable outil de solidarité. Un territoire bien structuré, des communautés de communes efficaces, un Pays qui fonctionne... Il n'y a aucune urgence à modifier le paysage de l'intercommunalité dans l'arrondissement de Thann, sauf pour Wittelsheim qui devra rapidement se prononcer entre Mulhouse et Cernay. »